

BIENVENUE AU CLUB !

du Club au Hors-Club ou "la bande à

Moebius"

Pierre Prungnaud, Psychologue clinicien /

Psychanalyste

seulement ne peut être
serait pas l'être de
folie comme

" Et l'être de l'homme, non
compris sans la folie, mais il ne
l'homme s'il ne portait en lui la
limite de sa liberté »

Jacques

Lacan

(Propos sur la Causalité

Psychique - 1946)

Je vais décrire, dans un premier temps, la manière dont ce Club thérapeutique, appelé "Club des Peupliers", est organisé, avant de préciser les modalités de son fonctionnement et du travail effectué par l'équipe, modalités résolument fondées sur la psychanalyse et les élaborations théoriques de la Psychothérapie Institutionnelle développées par François Tosquelles, Jean Oury, Félix Guattari et quelques autres...

Ce Club thérapeutique est une Association loi 1901, fondée en Juillet 1960 à l'initiative de Philippe Paumelle et fréquentée majoritairement par des patients psychotiques. Son armature juridique est constituée par ses statuts et son règlement intérieur. La spécificité de cette structure, d'un point de vue institutionnel, est d'être un ensemble dans lequel s'inscrivent plusieurs instances de décision et d'organisation, à savoir :

- **l'Assemblée générale** qui, selon le principe de l'Association loi 1901, est souveraine.

- **Le Conseil d'administration**, élu, comprend 14 membres : 7 au Collège adhérent, composé par des usagers de la psychiatrie, dans le cadre duquel se constitue le Bureau : Président, Trésorier, Secrétaire et 7 au Collège extérieur auquel participent, avec voix consultative, deux membres élus de l'équipe pour deux ans. Ainsi, alternativement, les six Psychologues cliniciens(nes) constituant l'équipe participent au Conseil. Les 5 autres membres sont des personnes extérieures au Club (sauf quand il s'agit de stagiaires psychologues) professionnels ou non en Psychiatrie. Les non-professionnels permettent d'apporter un point de vue personnel, démarqué des références cliniques, qui nous est précieux.

Le Conseil d'administration est toujours précédé par **le Pré-Conseil** qui est un moment collectif de discussions et de propositions (voire de décisions) concernant la vie du Club.

Toutes les personnes présentes y participent si elles le désirent. Il y en a, en général, une trentaine. Ce Pré-Conseil permet aussi d'éviter que les membres du Conseil d'administration se considèrent comme des dirigeants décidant à la place de tous les membres du Club.

D'ailleurs, toute personne désirant assister au Conseil peut lui en faire la demande avant qu'il ne se réunisse. Il n'y a jamais eu de refus. Ainsi les positions de pouvoir, qui ne manquent pas de se manifester, peuvent être remises en cause, dans les faits, par le fonctionnement même du Club et par les critiques ou contestations.

A ce sujet, la réflexion d'une adhérente, élue Présidente du Conseil d'administration, est intéressante. Angoissée par le fait de ne pas se sentir dans "la peau d'une présidente", et de ne pas savoir comment il fallait faire pour y "rentrer", je lui ai répondu que ce n'est pas un problème de peau mais de place à tenir. Il lui a fallu un certain temps pour la trouver, cette place, mais, au bout du compte, elle s'en est assez bien débrouillé. Nous voyons ici comment un problème d'identification imaginaire à un statut et à un rôle peut être reformulé sur un plan symbolique, à savoir qu'il s'agit d'une fonction à situer par rapport à d'autres fonctions tenues par d'autres personnes et s'inscrivant dans des instances.

- **la Synthèse** (hebdomadaire). Instance de représentation de l'équipe, son fonctionnement est régi par le principe de Collégialité, autrement dit les rapports entre les membres de l'équipe et les décisions ne sont pas déterminés par une hiérarchie et la parole de chacun s'inscrit, au même titre,

dans une élaboration et une réflexion collectives. Cette collégialité entre les membres de l'équipe existe aussi vis-à-vis des adhérents et, de fait, entre eux. Ce qui veut dire que la parole de chaque personne (professionnels ou patients/usagers) est entendue dans sa singularité et ne prédomine pas sur celle des autres.

La valeur et les effets de ces paroles multiples s'insèrent dans un processus collectif quand il s'agit de prendre une décision. Autrement dit, elles sont toujours référées à un ensemble. Bien sûr, il y a des paroles qui sont perçues comme pesant plus que d'autres, faisant plus "autorité" comme on dit. Même celles-là, et surtout celles-là, peuvent être mises en question, de fait, par ce processus de décision qui apporte un démenti à cette tendance, tenace, d'identifier la parole de quelqu'un à un pouvoir.

Par exemple, cette formule insistante que certaines personnes utilisent volontiers pour que leur volonté s'impose : « Pierre-a-dit » (en l'occurrence... moi). Il suffirait donc d'utiliser ce que je dis (ou que l'on me fait dire) pour que ce que l'on veut se mette à se réaliser... Heureusement ce transfert massif, et parfois bien pratique, sur une personne vient buter contre le fonctionnement institutionnel qui, de plus, peut s'imposer comme un analyseur. Nous repérons ici un principe de base consistant à introduire un Tiers institutionnel dans ce type de relation relevant du registre de l'imaginaire et qui se trouve, ainsi, resituée sur un plan symbolique. Et cela vaut pour toutes les relations constituant la vie du Club qui, par son fonctionnement, permet l'instauration, l'élaboration et l'analyse d'un "transfert institutionnel et multi-référentiel" comme le dit François Tosquelles, impliquant plusieurs personnes **et** la dimension institutionnelle.

Le rapport entre ces différentes instances Collégiales se spécifie d'être une dialectique, à savoir qu'elles sont en interaction permanente, et qu'aucune d'elles ne peut prétendre dominer ou diriger les autres. Ce principe de leur **rapport dialectique et d'opposition symbolique** repose sur celui du consensus qui fonde les processus de décision et sur le respect de la singularité, du désir, de la parole (même délirante) de chaque ... nous pouvons dire ici : Sujet (en tant qu'être social et sujet de l'inconscient) et cela indépendamment de son statut de patient/adhérent (voire patient/non-adhérent) ou de professionnel. Et tous ces éléments fondamentaux déterminent, à proprement parler, le fonctionnement du Club en tant qu'institution. De ce point de vue l'institution, l'institutionnel, sont une production collective permanente et non pas une structure établie une fois pour toutes : cela c'est l'établissement, pour reprendre la distinction faite par François Tosquelles.

Cette production est liée à la notion essentielle de **Collectif** (élaborée par

Jean Oury) qu'il ne faut pas confondre avec un groupe ou une structure dans la mesure où il s'agit d'une **fonction** dont la mise en acte s'opère à partir d'une analyse institutionnelle permanente.

Précisons que la dimension institutionnelle est considérée comme un **contexte** (et non pas un cadre avec des encadrants, des encadré(e)s...), un "ensemble signifiant" dont il faut analyser, en permanence, les agencements collectifs et la dynamique instituante. De ce point de vue, Jean Oury souligne : "Est-il utile de traiter cet "ensemble signifiant" comme tel ? C'est-à-dire comme étant formé de rapports d'opposition. Nous sommes tentés de le faire d'autant plus que cet "ensemble signifiant" nous semble être le substratum existentiel du Collectif. Cette articulation objective est en prise directe avec l'inconscient de chacun, en prise directe parce que cet inconscient est lui-même un système signifiant dont l'articulation interne participe de la face signifiante de la langue " (1). Pour lui " le Club, c'est un poème collectif " (2), traduisant ainsi la fonction fondamentale, structurante, de la dimension métaphorique (et de ses effets de sens) pouvant résulter du rapport s'établissant entre le Sujet de l'inconscient et le champ institutionnel. En quelque sorte nous pouvons dire que c'est le Lieu qui travaille, il travaille chacun de nous dans son implication consciente / inconsciente et que nous travaillons le Lieu pour que son fonctionnement produise des "effets thérapeutiques", à savoir des "effets de sens".

Autrement dit, le Club, en tant que Lieu, peut se définir par cette formule de Jean Oury :

un Lieu = Fonction Collectif x Fonction Club. Il est le produit de ces deux fonctions devant travailler (au sens d'élaborer) son organisation, son fonctionnement et la réalité psychique des personnes qui s'y trouvent : à savoir chaque membre de l'équipe à partir de ses désirs, de ses références théoriques, de son implication, de son travail et chaque adhérent, ou non-adhérent, à partir de ses désirs, de son implication et de son action (ou non-action) dans la vie quotidienne du Club.

Remarque essentielle : ce type de fonctionnement détermine l'ambiance du Club. « Qu'est-ce que l'ambiance ?" dit Jean Oury, "c'est la manifestation d'une structure, d'une inscription stratégique» (3).

Nous avons parlé de la structure et en ce qui concerne la stratégie disons qu'elle vise dans un premier temps à subvertir les **statuts**, analyser les **rôles** que chacun se donne et/ou que les autres lui donnent.

Pourquoi subvertir ces statuts, ces rôles ? Parce qu'ils sont constitutifs d'une aliénation sociale et que cette subversion est une condition « sine qua non » pour limiter voire éviter les effets pathogènes liés à un Socius aliénant, surmoïque et pour produire des effets thérapeutiques au niveau de l'aliénation

psychotique ou "normopathique", selon l'expression de Jean Oury.

Subvertir les statuts et les rôles, c'est permettre à la **fonction soignante**, autre notion de base de la psychothérapie institutionnelle, d'être opérante en précisant que cette fonction est une fonction partagée (par l'ensemble professionnels et patients/usagers). Par exemple, la folie des uns peut, en effet, avoir des effets bénéfiques sur la "normopathie" des soignants (bien étayés, voire crispés sur leur "savoir").

Notre travail nécessite donc cette analyse institutionnelle permanente déjà évoquée pour que la « fonction Club » mise en acte collectivement par les patients et les professionnels, puisse produire, d'une manière optimum, tous ses effets thérapeutiques.

Il existe une quatrième instance représentée par la direction du Centre Philippe Paumelle (département de Psychiatrie générale) ayant la responsabilité du Club en tant que structure du Secteur de l'ASM 13, en lien avec celle assumée, pour l'ASM13, par le responsable du Club thérapeutique (qui n'est pas Directeur...) et l'équipe (dont il fait partie), dans le cadre d'une convention de parrainage. Cette instance se situe dans une position d'extériorité relative au Club et lui laisse toute l'autonomie et toute la liberté nécessaire en tant qu'institution du Secteur et en tant qu'association. Nous repérons ici la spécificité de ce dispositif impliquant, dans le champ sanitaire sectoriel, une structure associative. L'équipe est ainsi garante de l'existence de ce lieu et de son bon fonctionnement, à la fois vis-à-vis de l'ASM 13 et vis-à-vis des personnes venant au Club.

Si chacune des trois instances du Club (Assemblée Générale, Conseil d'administration, Synthèse) a une fonction spécifique, aucune d'elle ne peut prétendre le représenter ou le diriger exclusivement. En somme, en tant que lieu institutionnel, il est la résultante de ces deux composantes qui le font exister, à savoir : l'association et l'équipe. Celle-ci doit garantir le fonctionnement de cette structure :

- en se référant impérativement dans son travail au concept de **transversalité** élaboré par Félix Guattari : « permettre qu'une dialectique et des processus d'élaboration s'instaurent entre les différents éléments structurant la vie quotidienne du Club et les rapports entre les personnes » (4).

- en intégrant les dimensions de la clinique et du transfert (personnel et institutionnel).

- en structurant sa pratique en fonction des registres du **Réel** (« l'impossible à dire » conceptualisé par Jacques Lacan et ne devant pas être confondu avec la notion de réalité), du **Symbolique**,

de l' **Imaginaire**.

- en analysant les phénomènes psychopathologiques dans leurs résonances individuelles et institutionnelles.

- en permettant la libre circulation (des personnes et de la parole) et l'élaboration de consensus régulant le rapport aux autres.

- en questionnant notre implication, en tant que sujet désirant, sur le plan institutionnel et vis-à-vis des personnes qui viennent au Club.

Autrement dit, une vigilance s'impose pour que ce lieu ne devienne pas pathogène en étant l'objet :

- d'annexions partielles dans la réalité (par exemple, une gestion autoritaire de la part du responsable du bar) ou sur un mode imaginaire (par exemple, une identification massive à la structure, de la part du président du conseil d'administration : « Le Club, c'est moi ») ;

- de confrontations conflictuelles répétitives non dialectisées et non analysées ;

- d'actes dirigistes au niveau de l'équipe ou des patients/adhérents

Cet espace à dimension sociale offrant l'opportunité d'un **démarquage** pour un sujet de son statut de malade (ou de soignant...) et l'autorisant à user (s'il le désire) de son « droit de cité », peut produire ainsi, et de surcroît, des effets d'ordre thérapeutique en dehors du « simple » fait d'être, a minima, un lieu de loisirs et d'accueil.

Il s'agit, autrement dit, d'une double inscription librement choisie (par le corps, la présence **et** en tant qu'adhérent ou non-adhérent) dans une structure, dont le mode d'organisation et le fonctionnement s'ordonne selon le registre du Symbolique. Et c'est à partir de la confrontation à ce contexte et aux autres que le (la) patient (e), adhérent (e)... ou non, est amené (e) à se situer. Précisons que l'équipe ne connaît pas (par choix) leurs dossiers médicaux et leurs diagnostics : les étiquettes nosologiques peuvent rester au vestiaire... et le sens clinique mis à l'épreuve "in situ".

Lieu de réhabilitation d'un temps, celui du sujet en tant qu'être social désirant (ou pas), le Club doit permettre une multiplicité des modes d'investissement (global : LE club et /ou partiels : telle activité, tel moment, telle (s) personne (s)). Et cela selon le choix (déterminant) laissé aux personnes d'adhérer ou pas (cette inscription symbolique pouvant générer une angoisse). En effet, il est possible de venir au Club sans être adhérent, pour les uns pendant un temps indéfini et pour les autres pendant le temps qu'il leur faut pour décider de formuler (ou non), après réflexion, cette demande. Chacun (e) est ainsi en situation (choisie) d'être représenté par le signifiant « adhérent » (ou "non-adhérent") qui, en tant que signifiant,

s'inscrit dans l'ensemble des signifiants structurant la dimension symbolique et institutionnelle du Club. La différence étant que les non-adhérents ne bénéficient pas des demi-tarifs pour les activités payantes, et ne peuvent pas se présenter au conseil d'administration ou voter lors de l'assemblée générale.

Venir au Club, (à partir d'une information donnée, entre autres, par une équipe de soins, une personne venant au Club ou une autre association), cela peut être de brefs passages, une présence plus importante ou une habitude de fréquentation sans pour autant impliquer, forcément, d'avoir une activité précise et régulière. La fréquentation et la participation s'effectuent, selon le désir de chacun (e), et selon le principe de la libre circulation des personnes. En effet, il n'y a pas de sélection : ce lieu est ouvert et toutes celles, tous ceux qui s'y présentent, sont accueillis dans leur singularité (qu'ils dépendent ou non du secteur du 13^{ème} arrondissement et quels que soient leurs pathologies ou leur état psychique du moment...).

Ainsi, de multiples modalités d'inscription sont possibles dans ce lieu qui est en évolution permanente et où il y a toujours des surprises. C'est, disons, un terrain d'aventures... Pas de routine au Club dont la vie est rythmée par des événements. A ce propos, citons Jean Oury : "Ce qui permet l'inscription c'est l'introduction d'une discontinuité. Autrement dit, pour qu'il puisse y avoir inscription, ça nécessite une possibilité de surprise, de coupure. Pour cela il faut une liberté de circulation. La liberté de circulation ça n'est pas forcément circuler physiquement mais que ça circule dans la tête. S'il y a liberté de circulation il y a possibilité de mettre en place pour tout un chacun, d'une façon singulière, non pas des itinéraires mais des chemins qui ne sont pas tracés d'avance et à partir desquels il y aura possibilité de rencontre. C'est-à-dire ce qui arrive par hasard et qui va toucher. Un sillon sera tracé d'une façon définitive dans ce que Lacan appelle le Réel et ça changera quelque chose" (5).

De ce point de vue la "programmation du hasard" (dixit Jean Oury) permet un certain flou qui, justement, autorise beaucoup de choses. Et ça, c'est un fait qui me semble essentiel. D'ailleurs, même au niveau de la circulaire de création, en août 2005, des GEM (circulaire qui reconnaît, également, l'existence des Clubs thérapeutiques), et de son cahier des charges, au-delà de l'intention du "législateur" comme on dit, une part de ce qui résulte de cette circulaire, au niveau du fonctionnement de ces structures, échappe complètement à un "formatage" et permet un certain atypisme. Autrement, sans ce flou, il y aurait une sorte de suture par "adhésion", par identification imaginaire à un modèle de fonctionnement et d'identité collective, On pourrait dire, à ce moment-là, à un statut-type incarné par les membres des

GEM qui éprouvent souvent le besoin de se nommer eux-mêmes comme étant des "gemeurs" ou des "gemistes". Ces nominations impliquent un autre registre (celui de l'Imaginaire) que le registre du Symbolique auquel se réfère Michel Lecarpentier (Psychiatre à la clinique de La Borde) quand il reprend et détourne, avec humour, le terme de "GEMologue" employé par un patient :

" GEMologue ! c'est intéressant... parce que c'est le "logue" qui compte dans le GEM, c'est ça le plus important. Au fond je pense aussi qu'il faut qu'on soit GEMologue. Les humains parlent, se parlent les uns aux autres et, en se parlant les uns aux autres, créent ensemble quelque chose qu'ils puissent partager, ils peuvent se fréquenter et créer quelque chose. Non pas s'adapter à la société mais créer un espace où chacun puisse exister, se sentir exister avec les autres" (6). A contrario des identifications statutaires, Jean Oury parle de la logique du vague qui ouvre le champ des possibles. De ce point de vue, je trouve assez " parlantes" les impressions que les stagiaires psychologues peuvent avoir, au début, dans un lieu comme le Club et souvent ils le disent quand ils "débarquent" : "ça circule de partout, on ne sait pas comment c'est organisé, comment ça tient cette histoire". Et quand j'entends cela je me dis : "ça va, c'est vivant", en somme "ça laisse à désirer...". Parce que si ils arrivaient et disaient assez rapidement "ah! j'ai compris, il fait ça, elle fait ça, et voilà la place qu'on me désigne", ces lieux seraient tout autre. Tandis que là, il y a une espèce d'expectative que l'on peut dire fondatrice. Comme le dit Jacques Lacan, dans " Le temps logique et l'assertion de certitude anticipée" (7), il y a "l'instant de voir" avant "le temps de comprendre" et "le moment de conclure". Et, parfois, cet instant peut durer un bon bout de temps et s'accompagner d'une certaine déstabilisation voire d'une certaine angoisse. C'est ce que je dis aux stagiaires psychologues cliniciens : "ne vous précipitez pas sur les références théoriques, prenez le temps de "l'instant de voir" . Généralement, je le fais durer un bon trimestre ce temps-là avant de leur donner des textes, concernant l'abord théorique de la Psychothérapie institutionnelle, pour organiser et référer ce qui se vit, ce qui se perçoit , pour se situer, pour trouver une place, ou ne pas la trouver, mais de venir quand même au Club. . Et ce parti pris est déterminant. C'est une forme de recherche, de processus du type : "le chemin se fait en marchant". Dans ce premier temps, qui donne l'impression que c'est un peu le "bazar", on finit par s'apercevoir qu'en fait ce n'est pas tant le "bazar" que ça. Ce qui fait structure, ce qui organise la vie quotidienne et institutionnelle du Club, les éléments différenciés et complémentaires qui font système symbolique commencent à être repérés et à ce moment-là il peut y avoir aussi ce déclic : "tient ça, ça m'intéresse : de

participer au Conseil d'administration ou de faire tel ou tel truc". Cela devient repérable et situable. Et donc, entre ce flou qui, heureusement, existe au niveau de cette circulaire (pas dans l'énoncé de la circulaire mais dans ses effets) et cette logique du vague, avec laquelle on travaille tous plus ou moins dans cette aventure qu'est la Psychothérapie institutionnelle, il y a un cheminement possible qui est essentiel et fondateur.

Ainsi, plutôt que Club de loisirs spécifié seulement par l'offre d'activités organisées, il s'agit d'un Club « du loisir de » :

- Parler avec les personnes présentes ;
- Prendre des responsabilités dans la vie de l'association (par exemple, dans le cadre du Conseil d'administration ou d'un atelier) ;
- Participer à (ou créer) une activité ;
- Ne rien dire, ne rien faire (voire s'endormir...) et être simplement présent parmi d'autres.

Les buts de l'Association sont définis par l'article n° 2 des statuts : « l'entraide matérielle et morale de ses membres, l'organisation de diverses activités culturelles et de loisirs ». La vie du Club est ponctuée (entre autres) par un programme d'activités élaboré dans le cadre du pré-conseil avec les personnes présentes avant que le conseil d'administration ne se réunisse pour décider ou entériner ce qui a été décidé. Ce programme est envoyé tous les trimestres aux usagers ayant laissé leurs coordonnées..

Environ 180 personnes (les adhérents, les non-adhérents et les personnes venues au moins une fois) reçoivent ce courrier, et restent ainsi en lien avec le Club. Les activités se déroulent soit dans les locaux du Club (commission édition, atelier peinture, atelier écriture, atelier cuisine, ordinateurs, terre, jeux de société...), soit à l'extérieur (sorties diverses dans la cité, atelier théâtre, ateliers du Louvre).

Citons, également, le journal du Club dont le comité de rédaction est ouvert à tous.

Brève parenthèse (amusante) à ce propos : son titre, "Mentalo", constitue une véritable migration inconsciente d'un signifiant majeur des débuts de l'histoire de La Borde : " La Menthe à l'eau". Cette formulation désignait un principe équivalent du "cadavre exquis" des surréalistes, mais s'appliquait à des objets hétéroclites rassemblés au hasard et à partir desquels étaient élaborés des phrases-objets du style : "la chaussure éternue son oeuf". Jean Oury dit : " la menthe à l'eau" c'est une certaine logique de traitement des concepts par une autre méthode que les méthodes traditionnelles. L'analyse, ici l'analyse institutionnelle, c'est une analyse "menthe à l'eau" généralisée (8), " une méthodologie forcément schizophrénique : des bouts de tout.(...).

On rejoint le terrain de l'analyse de la psychose. Le terrain dévasté qu'on reconstruit avec des petits bouts de truc "(9). Et Félix Guattari précisait : " c'est une méthode pour désorienter les logiques, pour faire jouer d'autres articulations"(10).

Pour fermer cette parenthèse, soulignons cette ironie (involontaire) de la présence de ce signifiant "Mentalo" issue d'une fantaisie labordienne, au coeur de l'ASM 13 qui, en référence à son ouvrage collectif majeur : " Le psychanalyste sans divan", se trouve être très démarquée dans sa pratique psychiatrique de ce lieu nommé " La Borde ". Comme quoi les migrations de signifiants suivent, parfois, des chemins mystérieux...

Précision importante : la participation aux activités, selon le désir et le rythme de chacun, n'est pas le fait d'une majorité de personnes fréquentant l'association. En effet, pour nombre d'entre elles le Club est avant tout un lieu de paroles et de rencontres.

Ces activités sont, également, l'occasion de prendre des responsabilités pour ceux qui le désirent. Par exemple, pour l'atelier peinture les personnes responsables s'occupent des achats et de la gestion du matériel, d'évaluer le budget nécessaire, d'en demander l'attribution au conseil d'administration, et de donner des conseils techniques à la demande. Par ailleurs, il est aussi possible qu'un peintre professionnel (rémunéré) intervienne dans le cadre de cet atelier.

Il y a d'autres "budgets partiels" susceptibles d'être gérés par des adhérents motivés. Par exemple, le bar, la bibliothèque, l'achat de journaux, la cuisine, le journal. Précisons que le budget global (la subvention annuelle de l'ARS est de 72.000 euros) et la comptabilité sont sous la responsabilité du membre de l'équipe par ailleurs responsable, pour l'ASM13, de cette structure de Secteur.

Lorsqu'une personne ne veut plus s'occuper d'une activité, même ponctuellement, ou que cela devient trop lourd, trop contraignant, voire trop angoissant, un membre (ou plus) de l'équipe peut s'en charger si il s'avère important de maintenir l'existence de cette activité. Nous repérons ici une fonction essentielle que nous pouvons nommer "**fonction de suppléance**" et que l'équipe peut assumer d'une manière provisoire. Celle-ci permet que le Club puisse continuer à fonctionner correctement, et garantit la permanence de son existence quand les prises de responsabilités deviennent trop problématiques (voire pathogènes), pour les personnes qui ont bien voulu en prendre et décident d'arrêter suite à une lassitude, un désinvestissement ou un effet persécuteur dû aux critiques ou reproches des autres, par exemple.

Pour finir, parlons de l'existence de ce que j'ai appelé le "**Hors - Club**". Il s'agit d'une extension du Club mise en place (depuis 2007) lors des fermetures annuelles du Club (vacances de Noël et d'été) et fonctionnant d'une manière indépendante (les membres de l'équipe n'y participant pas). De fait, en toute autonomie, les personnes le désirant se retrouvent (en moyenne, une douzaine) tous les samedis au lieu de « rendez-vous » choisi en commun. Il leur est donc possible de se rencontrer pour passer un moment ensemble, de s'organiser (par affinités) pour aller au cinéma, voir une exposition, manger au restaurant...

Un forfait de 25 Euros par personne a été accordé, suite à une demande collective, par le Conseil d'administration pour le remboursement des dépenses effectuées (sur présentation des tickets de caisse). Ce budget peut être géré par le(la) trésorier(e) du Conseil d'administration du Club, patient(e) / adhérent(e) qui en tient la comptabilité ou par toute autre personne le désirant.

Le « Hors - Club », si sa dynamique instituante se confirme avec le temps, pourrait ainsi être à l'origine de la création d'un Groupe d'Entraide Mutuelle (GEM) composé uniquement d'usagers et pouvant rester en lien (par "adossement") avec le Club thérapeutique "des Peupliers". D'ailleurs, à ce propos, nous pouvons dire que ce processus d'autonomisation s'affirme progressivement au travers de ce que j'ai proposé et appelé "**le Dimanche du Hors - Club**", appellation sonnante comme "le Dimanche de la vie" ("Le moment idéal réside justement dans cette licence exempte de soucis : c'est le Dimanche de la vie". G.W.F Hegel in *Esthétique*).

De quoi s'agit-il ? deux fois par mois (depuis 2010), le dimanche, toutes celles (et ceux) qui le désirent peuvent se retrouver dans les locaux du Club entre 14 H et 17 H. Deux personnes ont chacune la responsabilité d'une clef (à leur demande) pour ouvrir les locaux. Cette responsabilité est assumée, autant que possible, par des personnes différentes à chaque ouverture. Précisons qu'elles pouvaient, en cas de problèmes, contacter un des membres de l'équipe qui assurait, dans un premier temps qui n'était pas destiné à durer, une astreinte téléphonique (pour l'occasion). Pendant quelques années ce principe d'astreinte a été maintenu, mais depuis environ quatre ans il n'est plus nécessaire, dans la mesure où les personnes présentes arrivent à faire face aux éventuels problèmes ou conflits. Notons, à ce propos, qu'il est possible de dire qu'il y a une "transmission en acte" (parallèlement aux divers "Actes de transmission" générés par le travail au Club) s'opérant à partir d'une certaine expérience, in situ et de facto, de la manière de travailler, de réagir, d'intervenir, des professionnels face à des situations ou comportements problématiques.

Un budget de 30 euros par dimanche a été demandé par les participants et alloué par le Conseil d'administration du Club pour acheter un goûter. Ainsi, la consistance financière du "Hors - Club" se concrétise progressivement et s'inscrit sur un carnet de comptes.

Evoquons deux réflexions entendues lors de la réunion de préparation du premier « Dimanche du

Hors - Club » à laquelle participait une vingtaine de personnes. Quand l'absence d'animateurs a été évoquée, une jeune femme s'est exclamée : « Cela va être la Jungle ! ». Je lui ai répondu que même Tarzan et Jane ont réussi à s'entendre. Deuxième réaction, que l'on pourrait dire emblématique : « si cela marche vous n'aurez plus de travail ... »

Il faut préciser que ce processus instituant était déjà bien amorcé par le fonctionnement même du Club. La diversité des cas de figures concernant les modalités de fréquentation du Club peut s'illustrer par la variété des rapports possibles à cette structure et à son équipe :

- les **jours d'ouverture en semaine** *avec* des membres de l'équipe dits, par ailleurs, "animateurs". Cette dénomination, utilisée et conservée depuis la création du Club, ne coïncide pas vraiment avec notre statut de Psychologue clinicien (inscrit sur la fiche de paye), nos fonctions multiples (dont la fonction thérapeutique) dans ce lieu et n'a pas vraiment de sens en dehors du fait qu'il est essentiel de savoir, en tant que sujet, ce qui nous "anime" et détermine le sens de notre présence, de notre pratique professionnelle qui nécessite d'être "tout terrain", des "4x4" de "la psychanalyse sans divan"...

- les **amicales** du samedi se déroulant *avec* "**animateurs**" (entre parenthèses cette référence à l'amitié ouvre sur un mode spécifique de rapport à l'autre et, dans le contexte du Club, demanderait à être développé),

- Les **amicales-sorties** du samedi (possibilité de rester au Club ou de sortir seul ou avec d'autres, mais *sans* "**animateurs**", pour aller au cinéma ou voir une exposition par exemple, les dépenses étant remboursées à 50 %),

- les **sorties** *avec* "**animateurs**",

- les **sorties** *sans* "**animateurs**" (par exemple, les spectacles gratuits avec « Culture du cœur »),

- les **séjours** en France ou à l'étranger (*sans* "**animateurs**" mais avec astreinte téléphonique, 24H/24H, d'un membre de l'équipe).

Ainsi, de fait et insensiblement, la distance, l'autonomie, par rapport au Club et à son équipe peut s'accroître. Et, au bout du compte, la consistance du lien entre le "Hors - Club" et le Club se condense dans la seule présence du signifiant "Club" et du trait-d'union dans la nomination « Hors - Club », signifiant dont la fonction de Tiers n'en est que plus présente entre les

participants au « Hors - Club ». Et ça tient !

Ainsi l'opposition classique : "à l'intérieur du Club" et "à l'extérieur du Club" ne rend plus compte du rapport à cette structure. Depuis la création des « dimanches du Hors - Club »... dans les locaux du Club, il y a un cheminement particulier possible que l'on pourrait appeler « du Club au Hors - Club ou la bande à Moebius ». Cette topologie moebienne, à laquelle se réfère Jacques Lacan pour représenter l'inconscient, s'obtient par la demi-torsion de l'extrémité d'une bande de papier jointe à l'autre extrémité. De ce fait une surface unilatérale à un seul bord et une seule face est créée : pas de frontière entre endroit-envers, intérieur-extérieur et ainsi le "Club / Hors - Club" constitue un ensemble ouvert. Les personnes effectuant ce cheminement se retrouvent donc au même endroit mais pas de la même manière : les professionnels manquent...

De fait, le rapport des participants au « Hors - Club », entre eux et vis-à-vis de la structure Club, se trouve modifié (voire subverti...) dans la mesure où les modalités de leur présence et de leur inscription dans ce même lieu ont, mine de rien, changé de contexte.

Et ce changement, dans la (sur)détermination de leur présence, peut être à l'origine d'une perception différente d'eux-mêmes, et des autres, en tant que sujet, effet majeur de ce trajet et de ce "processus de singularisation institutionnel" (11) pouvant aboutir à une élaboration, voire une résolution, du transfert institutionnel.

L'avenir nous dira ce qu'il adviendra de cette aventure collective...

Références bibliographiques :

- 1 : Oury Jean, *Histoires de La Borde*, in Recherches, Revue du Cerfi, n°21, Mars-Avril 1976, p.266.
- 2 : Oury Jean, *Les clubs thérapeutiques (2)* in *Institutions*, Revue de Psychothérapie Institutionnelle, n°25, Septembre 1999, p.47.
- 3 : Oury Jean, *Les clubs thérapeutiques (1)* in *Institutions*, Revue de Psychothérapie Institutionnelle, n°24, Mars 1999, p.29.
- 4 : Guattari Félix, *Psychanalyse et transversalité*, Ed. Maspéro, 1972.
- 5 : Oury Jean, *Le corps et ses entours : la fonction scribe*, in Ouvrage collectif *Corps, psychose et institution*, Ed. Eres, 2007 p. 22.
- 6 : Lecarpentier Michel, in *Actes du Colloque " Le Cinquantenaire du Club des peupliers "*, Ed. du Club des Peupliers, novembre 2010, p.79.
- 7 : Jacques Lacan, *Le temps logique et l'assertion de certitude anticipée*, in

Ecrits, Ed. du Seuil, 1966.

- 8 : Oury Jean, *Histoires de La Borde*, p.27.

- 9 ; *Ibid.*, p.30.

- 10 : Guattari Félix, *Histoires de La Borde*, in *Recherches*, Revue du Cerfi, n°21, Mars-Avril 1976, p.28.

- 11 : Guattari Félix, *Pratique de l'institutionnel et politique*, Ed. Matrice, 1985, p.64.